

Les participants

Collectivités

- M. Chéneau Mairie de Donges
- M. Klein Mairie de Donges
- M. Delalande Mairie de Donges
- Mme Delalande CARENE

Enseignement

Associations

- M. Gallet ADZRP
- M. Le Gal ARSGT
- M. Morice OSCD

Riverains

- M. Nicolas Riverain
- M. Gerbaud Riverain
- M. Vignaud Riverain secteur Chevigné-Haut Gas
-

Raffinerie

- M. Billant Directeur
- M. Cortet Secrétaire général
- Mme Deschamps Responsable Communication
- Mme Louis Communication
- M. Gautherot Responsable QSEH
- Mme Bretaudeau Responsable Environnement
- M. Chatel Service Environnement
- M. Lemercier Responsable Grand Arrêt
- Mme Berthé Consultante B Side

Absents : M. Dannequin (Collège Arthur Rimbaud), Mme Paraiso (Ecole Saint-Joseph), Mme Vautey (Ecole Aimé Césaire), M. Saget (Association Bonne Nouvelle), M. Veiga (Association Bonne Nouvelle), M. Le Mélinandre (Association Bonne Nouvelle), M. Landreau (Riverain), M. Plateaux (riverain).

Ordre du jour de la réunion

1. Présentation du Grand Arrêt 20192
2. Amélioration de la maîtrise des émissions sonores et odorantes3
3. Systèmes d’alerte5
4. Fonctionnement de l’instance de dialogue5

Prochaine réunion : mercredi 19 juin 2019 à 18h / Raffinerie

Synthèse des échanges de la réunion :

1. Présentation du Grand Arrêt 2019

Le Grand Arrêt 2019 se déroulera du 23 avril au 28 juin 2019 :

- Arrêt des unités du 23 avril au 26 mai
- 5 semaines de travaux du 13 mai au 15 juin = période de pointe
- Remise en service du 1^{er} juin au 28 juin.

Il prévoit un **arrêt complet de la plateforme** :

- 50% des unités seront en grand arrêt (arrêt réglementaire tous les 6 ans : contrôles, inspections, maintenance, tests systèmes d'alarmes et sécurités, investissements...)
- 50% des unités seront en arrêt performance (les conditions économiques ne seront pas favorables à leur fonctionnement).

La livraison des produits continuera d'être assurée pour les clients (stockage + import).

Chiffres clés du GA 2019 :

- 200 entreprises intervenantes, soit 1 000 intervenants en moyenne et 1 500 en période de pointe. 50% des salariés intervenants viennent d'autres régions.
- 600 000 heures travaillées, soit **l'équivalent de 360 emplois à plein temps sur l'année.**
- **57,2 millions d'euros** (dont 6,6 millions d'euros de projets de modernisation, en particulier toutes les connexions pour les futures unités du projet Horizon).

Eléments d'organisation :

- La base vie sera située à proximité de la gare.
- En lien avec la Mairie de Donges, la DDE, le Port et la gendarmerie, **les accès et le plan de circulation ont été définis**, de manière à privilégier la sécurité et la fluidité : mise en place de sens uniques et d'une signalisation spécifique (mise en place courant avril).
- La base vie et les parkings seront gardiennés 24/24.
- Restauration : une restauration chaude (capacité 300 plats chauds / jour) et des sandwiches et paninis seront proposés sous chapiteau par le prestataire de la cantine de la plateforme, uniquement le midi. **L'approvisionnement en pain se fera auprès des boulangers de Donges.**

Communication :

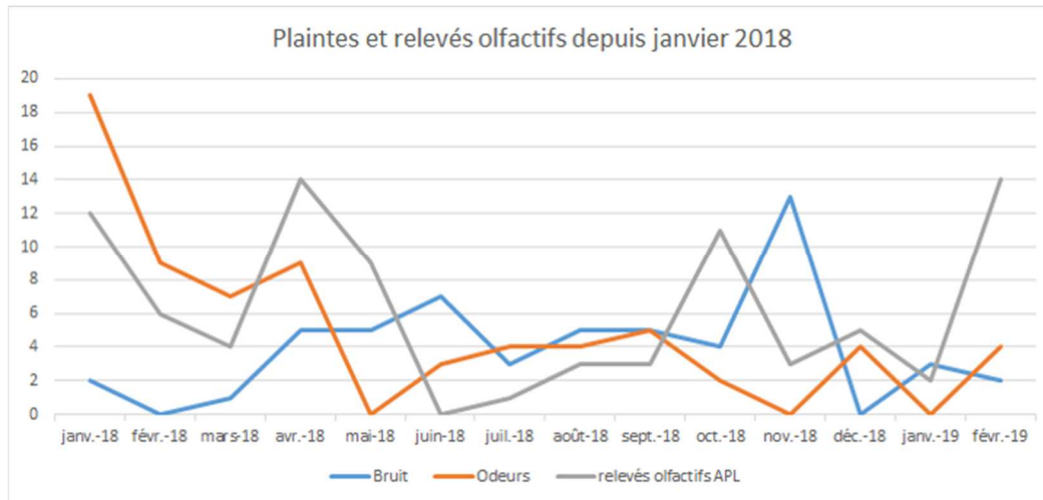
- Une information sur le Grand Arrêt sera diffusée au fil de l'eau sur le site de la raffinerie
- Une communication sera faite à la presse mi-avril

Questions – réponses :

- **Quel risque de saturation du parking de la gare ?**
Une sécurité est mise en place pour orienter les intervenants vers le parking dédié et la gendarmerie fera des rondes régulières et verbalisera le cas échéant les intervenants qui ne respecteraient pas ces consignes.
- **Quelle maîtrise des nuisances au moment du redémarrage des unités ?**
Il a été tenu compte du retour d'expérience des éditions précédentes et plusieurs actions sont prévues :
 - o Arrêt progressif, pour maîtriser le niveau de nuisances sonores (en 2013, tout avait été arrêté en même temps).
 - o L'opération d'arrêt de la torche mettra en œuvre un process nouveau, testé sur d'autres sites du groupe, pour éviter les relargages d'odeurs ; en outre, l'opération sera suivie au moyen de capteurs installés sur drones au-dessus de la torche (rotations toutes les 15 minutes) pour capter l'info en temps réel et réagir en cas de besoin ; enfin, un spécialiste du groupe sur les opérations de neutralisation sera présent pour tout le déroulé de la procédure.

2. Amélioration de la maîtrise des émissions sonores et odorantes

Bilan des plaintes – période janvier 2018 / février 2019



73 plaintes pour odeurs / 57 plaintes pour bruit / 2 plaintes pour fumée noire à la torche / 5 plaintes pour poussières.

Les équipes de la raffinerie constatent que **le dispositif de gestion des plaintes est de mieux en mieux rodé** : sur les derniers mois, chaque plainte téléphonique a donné lieu à un réglage ; en outre les équipes sont mobilisées et de plus en plus proactives sur le sujet.

De nouvelles mesures organisationnelles ont été mises en place :

- Suivi des plaintes chaque jour en comité de direction ; suivi du plan d'actions chaque semaine.
- Formation de 9 nouveaux collaborateurs Nez
- Alerte en cas de dépassement des niveaux sonores
- Publication du suivi des plaintes téléphoniques sur le site Internet de la plateforme.

Mesures techniques de lutte contre les nuisances sonores :

3 émetteurs principaux ont été identifiés, sur lesquels des actions vont être mises en place, ce qui devrait **supprimer 40% des nuisances signalées** :

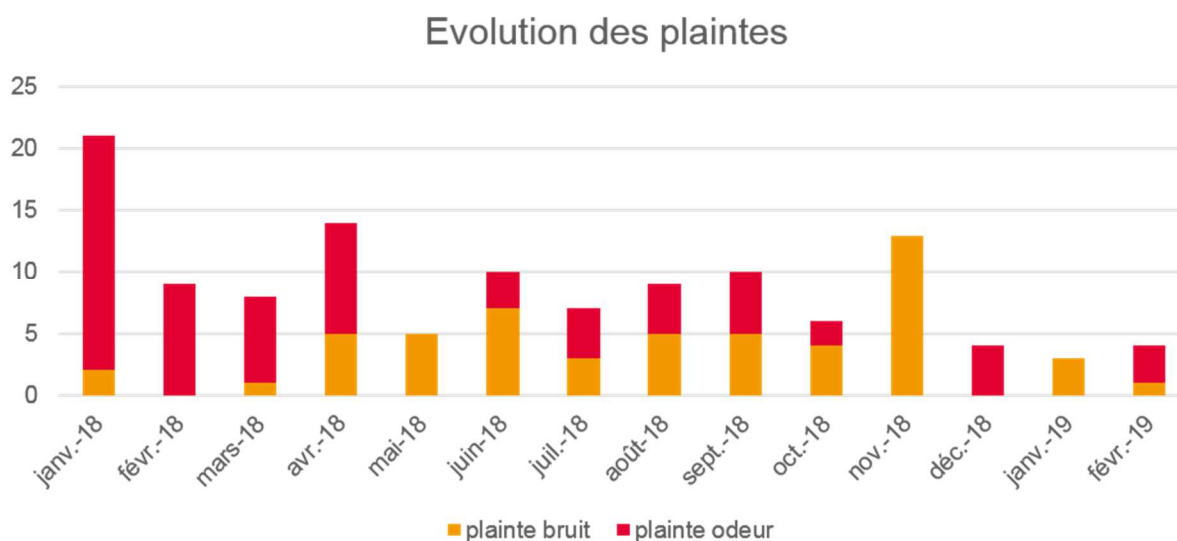
- Tag Ch8 (chaudière) : limitation de puissance avant un arrêt prévu à fin 2019.
- Compresseur FCC : pose d'un écran sonore autour du compresseur au 3^e trimestre 2019. Une première solution provisoire va être testée, avant confirmation ou test d'une autre solution.
- Détente vapeur : projet de réfection

A noter : 25% des nuisances sonores ont une source non identifiée. A ce sujet, l'arrêt progressif des unités va permettre d'identifier plus précisément les émissions de chaque unité.

Mesures techniques de lutte contre les nuisances olfactives :

- Déjà réalisées :
 - o Couverture du décanteur Magouëts
 - o Pulvérisations sur les bassins du TER (traitement des eaux)
 - o Pulvérisations sur décanteur parc nord
 - o Injection et pulvérisation de neutralisant sur les bassins de boues
 - o **2 nouveautés** :
 - Couverture du décanteur porte nord
 - Limitation du débit des chargements de navires
- Prévues :
 - o Couverture d'un 3^e décanteur (2^e semestre 2019)
 - o Soupape de respiration sur ballon de torche (2^e semestre 2019)

Evolution du nombre de plaintes dans le temps



L'objectif de l'équipe de la raffinerie est de travailler sur les principaux émissaires, d'en supprimer les nuisances, puis d'identifier les émissaires suivants, etc.

Questions – réponses :

- **La baisse du nombre de plaintes n'est-elle pas aussi due à la lassitude des riverains, qui n'appellent pas tous les jours quand une même nuisance se répète, et n'ont pas toujours la possibilité ou la disponibilité pour appeler lors des nuisances ?**
C'est un facteur à prendre en compte. L'équipe de la raffinerie rappelle à nouveau combien les plaintes sont utiles pour identifier les sources de nuisances, intervenir immédiatement et progresser dans la durée. Cela reste vrai, même si la raffinerie s'est, en complément, dotée de sonomètres pour ne plus dépendre exclusivement des plaintes concernant le bruit.
- **Pourquoi attendre fin 2019 pour changer la chaudière ?**
Le nouvel équipement est déjà arrivé. Il faut du temps pour l'installer, la connecter à la raffinerie et la mettre en service.
- **Comment se fait-il que parfois, et ça a été le cas en février, on ne soit pas gêné la journée et les nuisances sonores apparaissent la nuit ?**
Le fonctionnement de la raffinerie est le même, de jour comme de nuit. En outre, les travaux sont programmés en journée et non de nuit. Si le bruit perçu est plus important la nuit, ce n'est pas lié à un fonctionnement différent de la raffinerie. Il est possible que ce soit lié à l'environnement sonore différent (plus calme la nuit) ou à des facteurs d'humidité par exemple. Il est à noter qu'à fonctionnement égal de la raffinerie, les sonomètres enregistrent plus de bruit en période humide.
- **Question sur les odeurs fortes perçues en journée du 6 mars vers 16h.**
Il y a eu une information SO₂ vers 11h15 mais ne correspond pas à cette nuisance. La raffinerie n'a pas reçu d'alerte à ce sujet et n'a pas de réponse immédiate mais l'enquête sera menée.

Retour sur l'alerte SO₂ de la matinée : première utilisation du système d'information municipal Cedralis.
Retour d'expérience des riverains :

- A bien fonctionné,
- Il y a eu un battement de 20 minutes entre le sms et la publication du communiqué de presse sur le site de la raffinerie,
- le message vocal laissé sur les téléphones à être perçu comme plus inquiétant que nécessaire,
- il serait intéressant de recevoir également un message de fin d'alerte.

3. Systèmes d'alerte

Rappel des principaux dispositifs :

- **PPI = plan particulier d'intervention** : plan national de préservation des populations en cas d'accident industriel majeur sur le site. Il est déclenché par la préfecture. La sirène PPI est la même sur tout le territoire français. Seule la préfecture communique en cas de PPI.
- **POI = plan d'opérations internes** : plan interne de réaction à des situations d'urgence internes au site. La sirène POI ne concerne que l'interne mais elle est parfois entendue en-dehors des limites de la raffinerie, ce qui ne doit pas inquiéter. Un projet d'homogénéisation des sirènes POI est en cours à l'échelle du bassin industriel. En outre, 2 sirènes devraient être mises en place pour les cibles internes : une pour le rassemblement et une pour le confinement.

Le lien entre les 2 : le POI peut devenir un PPI.

Pour rappel, sur la raffinerie, **tout incident sur la voie de chemin de fer à l'intérieur du site entraîne un PPI** parce que l'incident concerne potentiellement des tiers présents dans un train, alors même que l'incident ne sort pas de l'enceinte du site.

En 2018, la préfecture a mis à jour le PPI applicable à la raffinerie et à Antargaz. Ce PPI a été soumis à consultation du public, en mairie, en septembre 2018, avant validation.

En 2019, un nouveau dépliant d'information sur les risques et les systèmes d'alerte, correspondant au nouveau PPI, doit être distribué dans les boîtes aux lettres via Mediapost, la semaine du 12 au 18 mars, sur 6200 adresses de professionnels (écoles incluses) et de particuliers, à Donges et Montoir-de-Bretagne.

Système d'information Cedralis, acquis et mis en place par la Mairie de Donges il y a un an, pour les situations d'alerte en particulier :

- A fonctionné ce jour pour la première fois (alerte SO2)
- Les numéros de fixes des Dongeois sont rentrés dans la base d'appel
- **Pour recevoir les alertes par sms sur son mobile, il est nécessaire de s'inscrire auprès de l'accueil en Mairie ou sur le site internet de la ville de Donges.**
- L'envoi de message est déclenché par la DGS ou la responsable com, ou l' élu d'astreinte en soirée ou le week-end.

4. Fonctionnement de l'instance de dialogue

Constat sur le fonctionnement :

- Présentation de la cartographie des participants
- Baisse de fréquentation
- Peu de membres dans l'instance, si l'on compare à d'autres raffineries qui ont ouvert plus largement.
- En conséquence : manque d'interactivité et de diversité dans les thématiques.

L'équipe de la raffinerie propose de **faire évoluer le format** :

- Proposer une charte d'engagement des membres du Dialogue Riverain
- Augmenter le nombre de participants, en intégrant plus de riverains, plus d'associations, la Carène...
- Ouvrir le Dialogue Riverain :
 - o A d'autres communes : Montoir, Paimboeuf...
 - o A d'autres industriels / entreprises du bassin

Réactions et autres suggestions :

- Accord pour élargir le nombre de participants
- Question autour de la possibilité de mobiliser d'autres élus de la Carene, ou des habitants d'autres communes (disponibilité ? intérêt ?)
- Essayer de faire (re)venir les représentants des écoles
- Faire venir d'autres entreprises sur des sujets croisés : circulations industrielles, impact travaux contournement ferroviaire...
- Faire venir les chefs d'entreprise et les commerçants en direct
- Ouvrir à des riverains qui ne sont pas membres de quelque structure ou association que ce soit.
- Ouvrir au territoire concerné par la démarche des nez.
- Question autour de l'intérêt et de la possibilité de communiquer sur Dialogue Riverain dans la presse ? dans le journal municipal ? sur la page facebook de la ville de Donges ?
- Point de vigilance : ne pas transformer Dialogue Riverain en outil de promotion pour la raffinerie.
- Dans les contenus : revenir plus souvent au volet économique et social de la raffinerie, ainsi qu'à d'autres sujets.